A la croisée des chemins

Bulletin épisodique
des Sentiers Langeaisiens
N° 54 / 22 janvier 2024

Assemblée Générale du 19 janvier 2024

Excusés : Guillaume LONDE, Martine LIMOUSIN, Didier ORY, Jérôme BOSSY, Thomas MOUSSU, Christophe BAUDRIER, Thomas ORÈVE, Dominique MÉCHIN, Sébastien GAUTIER, Bruno FOURRÉ, Fabien ROUSSEL

- Rapport moral

En préambule, Jean-Marie Delalande rappelle sa volonté de quitter la présidence de l'association, et en profite pour faire un point rapide sur ses 27 annnées passées aux Sentiers Langeaisiens.

L'assemblée constitutive des Sentiers Langeaisiens a eu lieu le 28 février 1997. Au début, l'objectif était uniquement de défendre les chemins communaux, avec l'idée de constituer de nouveaux circuits de randonnée (à cette époque 15 km de chemins balisés sur la commune uniquement).

L'association a proposé la création de 3 boucles au départ de Langeais, permettant de traverser le massif forestier au nord et à l'ouest, puis une boucle sur La Rouchouze. Accord de principe des municipalités, mais obstacles à la réalisation : refus des propriétaires riverains, actions en justice, manque de volonté municipale, passage de l'autoroute A85.
C'est la communauté de communes, au travers d'un projet de réseau maillé sur tout son territoire, qui va permettre de débloquer la situation. Nos propositions sont alors reprises (sauf pour la boucle Loire).

En parallèle, la section VTT du FJEP est intégrée dans les Sentiers Langeaisiens, puis une section randonnée pédestre est créée sous l'impulsion de Marie-Line Gaudin.
Deux randonnées annuelles sont mises en place :
- la Rando des Troglodytes (de 2002 à 2015, en association avec le Comité des Fêtes) qui deviendra la Déval'Verte
- la Rando Gadoue dont la 20ème édition s'est tenue en 2023.

Ces 2 randonnées sont maintenant reconnues au niveau départemental, sans devenir de grosses manifestations, mais qui attirent toujours plusieurs centaines de personnes (19 000 depuis la création de ces randonnées).

La vigilance de l'association a permis de repousser 2 projets d'aliénation de chemins communaux (un sur les Essards et un second sur Langeais, secteur entre la D15 et la route basse)
Le projet de boucle Loire pourrait redevenir à l'ordre du jour s'il est pris en compte par Toval.
Enfin, le président tient à remercier tous les bénévoles qui ont oeuvré pour le développement de l'association. Les Sentiers Langeaisiens ne sont pas qu'une association où on consomme de l'activité, mais où on participe au développement de cette activité et par là même à la vie sociale de la commune.

1- Bilan d'activités 2022-2023 (du 1er sept 2022 au 1er sept 2023)

Le Conseil d'Administration

Une seule réunion a eu lieu, le 31 mai 2023 : élection du bureau, bilan Déval'Verte, fermeture de chemins communaux en période de chasse, point sur les projets d'aliénation et ouverture de chemins communaux

Fonctionnement des sections

Section pédestre	Section VTT
43 adhérents (5 de plus que l'année précédente)	35 adhérents (1 de plus que l'année précédente)
Réunion de préparation de la Rando Gadoue et une pour la Déval' Verte	Une réunion en septembre 2021 pour faire les bilans d'activités et financier, établir le projet d'activités pour l'année suivante et la répartition des tâches entre les adhérents. Les tâches concernant la Rando Gadoue et la Déval' Verte sont réparties avec un tableau en ligne sur internet.

Organisations communes

Rando Gadoue

541 participants (187 pédestres et 354 VTTistes). Pluie fine toute la matinée. Circuits détrempés par les pluies des jours précédents.

Départ depuis l'église Saint-Laurent avec les conditions habituelles d'avant Covid (café, vin chaud-rillettes à l'arrivée

La Déval'Verte

Plus de 400 participants (253 VTTistes et 180 pédestres).

De grosses averses la veille de la randonnée ont rendu les circuits particulièrement humides et boueux.

Activités communes

La rando galette
Après avoir parcouru les environs de Mazières sous une température glaciale mais un beau soleil, une quarantaine de VTTistes et piétons se sont retrouvés pour la traditionnelle galette des rois chez René et Christiane.

Activités séparées

Section pédestre

Randonnées mensuelles
153 piétons sur les 15 km et 191 sur les 10 km, soit un total de 344. A noter une très forte augmentation du nombre de participants sur le petit circuit (de 76 à 191)

Rando raclette : le 4 février, une première pour la section pédestre avec 28 adhérents à La Rouchouze.

Week-end à Guérande (44)
21 marcheurs sur 3 jours.
Randonnée vers le petit village de Kérinet avec ses 18 chaumières, petite ballade dans les marais de la Brière avant la promenade en barques au port de St André des Eaux.

Visite guidée et gourmande dans les marais salants de Guérande, visite de la ville fortifiée de Guérande en préambule d'une soirée crêpes dans un restaurant typique.
Randonnée le long de la côte sauvage du Croisic.
Promenades et visites agréables , ambiance chaleureuse et très bons restaurants.

Section VTT

Sorties dominicales : Sorties régulières tous les dimanches matins, le plus souvent avec 2 groupes de niveau.

Rando raclette : le 25 mars sur le secteur d'Ingrandes. Repas à La Rouchouze .

Week-end route : début juillet 2023.
5 participants. Langeais – Préfailles soit 470 km aller-retour

Week-end à Sancerre (18) :
Les circuits traversant les vignobles ont malmené la plupart des VTTistes avec de nombreuses pentes à 20%, mais souvent bétonnées, ce qui facilitait les choses.
Le groupe a bénéficié de paysages très ouverts avec des vues sur la vallée de la Loire et le village perché de Sancerre, entouré de vignes.
A noter l'hébergement hors norme (dépendances d'un chateau).
Enfin, quelques chemins parsemés de grosses ornières laissées par des engins agricoles ont compliqué la tâche. L'un des VTTistes en a fait les frais, avec une grosse chute, soignée en urgence par des pompiers rencontrés sur la route, et complétée par l'intervention de notre médecin sur place.

Autres activités

Forum des associations en septembre 2022 : l'association était représentée par la section pédestre.

Chemins communaux sur Langeais :
Un chemin communal vient d'être ouvert entre les Liziers et la Touche, dans le cadre de l'aménagement d'un champ photovoltaïque sur le domaine de la Touche.
Une enquête publique doit se tenir courant 2024 en vue d'aliéner certains chemins et d'en ouvrir d'autres. Les Sentiers Langeaisiens ont été associés au travail effectué par la commune sur ce sujet.

En bleu : projet d'aliénation de chemin communal
En rouge : projet de création ou de réouverture de chemin communal

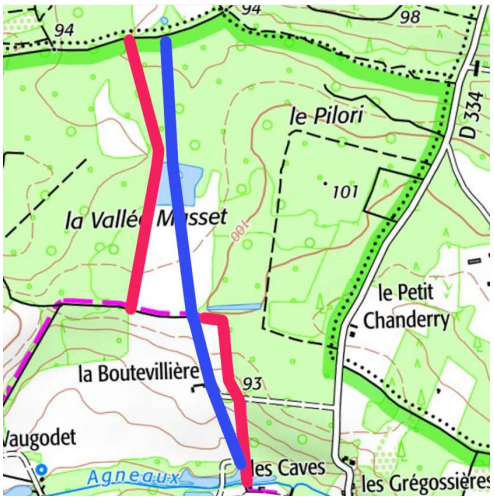

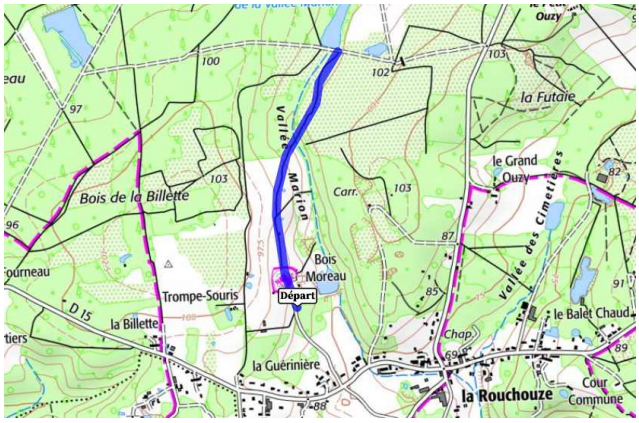

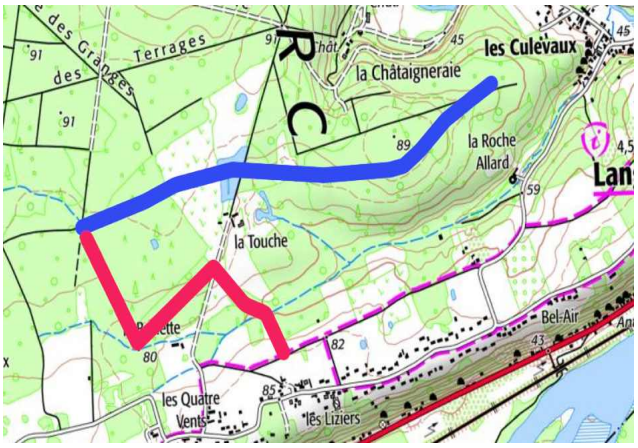

Mairie de Langeais / chasseurs
Un arrêté municipal a été pris en 2022 afin d'interdire toute circulation sur un chemin communal pendant 9 journées à cause d'actions de chasse. Le Conseil d'administration fait part de son désaccord au maire de Langeais, en lui demandant de ne pas renouveler ce genre d'arrêté. Aucun arrêté en ce sens n'a été pris en 2023.

Communauté de communes TOVAL :
Le projet de liaison vélo-piétons de Langeais à la Grange de l'Ile a été intégré par la CC Toval dans un

Schéma Directeur des Mobilités Actives. Reste sans doute à trouver le financement...

Mise en place d'un groupe Wahtsapp pour la section VTT :
Afin d'éviter l'encombrement des boîtes mail, Guillaume a mis en place ce groupe qui fonctionne bien.

2- Bilans financiers

Voir en annexe
Section pédestre : déficit de près de 900 €, facilement absorbé par des réserves suffisantes.
Section VTT : déficit de près de 400 €, mais ne tenant pas compte d'une dépense de l'exercice précédent intégrée dans l'exercice 22-23
La situation financière reste saine pour les 2 sections de l'association.

3- Montant de l'adhésion 2024-2025

Il est proposé de conserver le montant actuel de 15 € / an pour les VTTistes.
Pour la section pédestre, une proposition est faite de n'avoir qu'un seul type d'adhésion (adhésion actifs), mais cela pourrait faire diminuer le nombre d'adhérents.
Des changements importants pouvant avoir lieu pour la section pédestre, il est préférable de reporter cette question en l'intégrant dans le nouveau mode de fonctionnement éventuel (voir ci-dessous)
Les bilans d'activités, bilans financiers et montant d'adhésion 2024-2025 (pour les VTT) sont approuvés à l'unanimité.

4- Election du Conseil d'administration

Ne se représentent pas (démission en cours d'année) : CHAMPION Bernadette et CHAMPION Jean-Pierre.
Jean-Marie DELALANDE, président, souhaite quitter le Conseil d'administration, conformément à ce qu'il avait annoncé l'an dernier.
Marie-Line GAUDIN, vice-présidente, souhaite également quitter le C.A., ne trouvant plus au sein de la section pédestre la convivialité nécessaire à son bon fonctionnement.
Michel MARBOEUF, trésorier de la section pédestre, accepte de poursuivre sa tâche seulement jusqu'à la fin de l'exercice (31 août 2024). Il sera donc nécessaire de le remplacer dès le 1er septembre 2024.
Appel à candidature : seul Jean-Paul GUILLARD est volontaire.
Membres du Conseil d'administration : Sont élus à l'unanimité (de gauche à droite)
CLAES Alain, ORY Didier, GATINEAU Marc, MARBOEUF Michel, GUILLARD Jean-Paul, LEMEUNIER Sébastien, LE GUENNEC Chantal, BOILEAU Jean-Claude

Le Conseil d'administration se réunit immédiatement et élit Jean-Paul GUILLARD en tant que président.
Les autres fonctions seront réparties lors d'une prochaine réunion qui traitera essentiellement du fonctionnement de la section pédestre, réunion à laquelle l'ensemble des adhérents pédestres seront invités à participer.